

**KNOCK DOWN PROFESSIONNEL PULVÉRISATEUR À PRESSION POUR TUER LES GUÊPES ET LES FRELONS**

I

Ce produit peut être utilisé pour tuer les nids de guêpes, de frelons et de guêpes jaunes, dans les arbres ou attachés aux bâtiments.

PRODUIT SOUS PRESSION

DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS:

Tétraméthrine 0,20% D-Phénothrine (Sumithrin™) 0,125%

No D'HOMOLOGATION 31042 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET \_\_\_\_\_g

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ATTENTION EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

KUUS INC. UNITÉ 5 & 6, 450 TAPSCOTT RD, Toronto , ON M1B 1Y4 1-800-267-0455

[www.knockdownbugs.com](http://www.knockdownbugs.com) [www.mosquitoshield.com](http://www.mosquitoshield.com)

Les produits de Famille avec valeur ajoutée™ Fièrement fabriqué au Canada Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield.

**SYMBOLES FACULTATIFS:**

- Tue les guêpes, les guêpes jaunes et les frelons sur contact.
- Vaporise à 360 degrés.
- Tue rapidement par contact les insectes atteints lors du traitement et tue par effet résiduel les insectes qui reviennent au nid traité.

- Atteint les nids à plus de 20 pieds (6,1 mètres) au-dessus du sol.
  - Distance de 6,1 m (20 pieds).
  - Tension disruptive: 41.0 KV déterminée par la technique ASTM D-877-87.
  - PRO 131.
  - vaporisateur résiduel et de contact.

MODE D'EMPLOI UTILISER SEULEMENT COMME INDIQUER SUR CETTE ÉTIQUETTE NE PAS UTILISER DANS LES HABITATIONS

Ne pas traiter en présence de nourriture. Nettoyer les surfaces traitées avant de les utiliser pour préparer de la nourriture.

Bien agiter avant de l'utilisation.

Pour le contrôle des nids de guêpes, de guêpes jaunes, et de frelons: Le meilleur temps pour faire l'application est tôt le matin ou tôt en soirée, lorsque la température est plus fraîche, que la majorité des insectes sont dans leur nid et que peu d'activité est observée autour de l'ouverture du nid. Appliquer seulement s'il n'y a pas de vent. Tenez-vous à une distance sécuritaire du nid, et non pas directement sous le nid. Tenir le contenant au bout des bras, en pointant la buse de vaporisation vers le nid. Diriger le jet de vaporisation vers l'ouverture du nid en premier. Ensuite, vaporiser le produit sur le reste du nid jusqu'à ce qu'il soit saturé. Il se peut que les insectes qui auront été atteints du produit tombent du nid et meurent. Tous les insectes qui retourneront au nid à la suite du traitement seront tués. Après 48 heures, porter des gants pour enlever le nid traité. Le feuillage des plantes désirables qui a été atteint par le jet de vaporisation devrait être rincé à fond avec de l'eau.

**PRÉCAUTIONS:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Nocif si avalé ou absorbé par la peau. Contient du distillat de pétrole. Ne pas provoquer le vomissement dû au risque de pneumonie d'aspiration. Ne pas respirer les vapeurs ou le jet de vaporisation. Cause une irritation modérée des yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manutention. Éviter contaminer la nourriture pour humain et les denrées alimentaires pour animaux. Ne pas contaminer les contenants pour nourriture, les ustensiles et les zones de préparation de nourriture.

Cet insecticide est toxique pour les poissons et les autres invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement à l'eau. Ne pas contaminer l'eau en faisant le nettoyage d'équipements ou l'élimination de déchets. Contenu sous pression. Ne pas appliquer ou entreposer près de sources de chaleur ou de flammes nues. Ne pas percer ou incinérer le contenant. L'exposition à des températures dépassant 50° peut causer l'explosion du contenant.

**PREMIERS SOINS:** En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Traiter symptomatiquement.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles. Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes jaunes, frelons et guêpes.

**ÉLIMINATION:** Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette pour relâcher la pression résiduelle. Envelopper le contenant avec plusieurs épaisseurs de papier journal et jeter avec les ordures ménagères.

**ENTREPOSAGE:** Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de sources de chaleur et de flammes nues.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.